

Mairie de Marolles-en-Brie Place Charles de Gaulle 94440 Marolles-en-Brie	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL</b>
Délibération n° <b>XXXX/2025</b>	<b>Objet</b> : Approbation de L'avenant à la Convention d'Objectifs et de Financement avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne n°2024-1 à la convention n°202200662.

Conseillers en exercice :

Présents :

Pouvoirs :

Absents :

Votants :

L'an deux mil vingt-cinq, le 13 février à 19 h30,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 06 février 2025, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence d'Alphonse BOYE, Maire,

**Présents :**

**Absents représentés :**

**Absents :**

M ..... a été nommé secrétaire de séance.

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** la délibération n°06/2023 du conseil municipal du 13 mars 2023, portant sur l'approbation de la convention n°202200662 avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne ;

**Vu** l'avis de la commission Affaires scolaires- Enfance et Jeunesse, réunie le 03 février 2025 ;

**Considérant** la mise en place de nouvelles modalités de financement de la subvention de soutien aux formations BAFA/BAFD et la subvention séjours de vacances ;

**Considérant** la nécessité de signer un avenant ;

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,**

**A**

**ARTICLE 1 : APPROUVE** l'avenant à la Conventions d'Objectifs et de Financement avec la Caisse d'Allocations Familiales du Val-de-Marne n°2024-1 à la convention n°202200662 pour la subvention de soutien aux formations BAFA/BAFD et la subventions séjours de vacances, ci-annexé.

**ARTICLE 2 : AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer ledit avenant et tous les actes afférents.

CERTIFIE CONFORME

MAROLLES-EN-BRIE, le 13 février 2025

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

Secrétaire de séance

Alphonse BOYE

Maire de Marolles-en-Brie

*Le présent acte est susceptible d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et peut être saisi par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).*